

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne - Pays de la Loire

ÉDITORIAL



C'est avec plaisir et honneur qu'en tant que nouveau Président du CRPF de Bretagne - Pays de la Loire, je prends le relai de M. Antoine d'AMECOURT pour évoquer quelques faits marquants de cette année 2021.

Avec des modes d'action adaptés en temps de pandémie, le CRPF a su maintenir la continuité de son action pour mieux répondre aux défis forestiers présents et à venir.

Défi économique : les agents ont activement participé aux programmes d'aides forestières des Régions Bretagne et Pays de la Loire ainsi qu'au plan de relance national. Ceci s'est traduit notamment par la réalisation de plus de 150 diagnostics sylvo-climatiques pour mieux choisir les essences en amont des reboisements. Nos personnels de terrain, dans le respect des limites relatives à notre statut d'Établissement Public, ont de plus initié de nombreux chantiers d'éclaircies ou de reboisement groupés, permettant aux propriétaires de petites surfaces de commercialiser leurs bois ou d'accéder aux aides publiques.

Les enjeux environnementaux n'ont pas été en reste, avec par exemple le projet MelliFor dédié au développement de l'apiculture en forêt, l'animation de plusieurs sites Natura 2000 (Paimpont, Quénécan), l'émergence de 6 projets Label Bas Carbone, l'animation de plusieurs journées grand public sur la biodiversité forestière dans le cadre du programme « Loire grandeur nature ».

Le défi des évolutions climatiques et l'adaptation de la forêt à ces enjeux ont mobilisé les équipes : journées consacrées aux techniques forestières respectueuses des sols ou encore finalisation de l'étude sur le comportement des différents chênes européens en Bretagne.

Enfin, le CRPF a mené des nombreuses consultations (producteurs, transformateurs, associations de protection de l'environnement, chasseurs) pour une révision des Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole, le document-cadre de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt privée bretonne et ligérienne.

Le CRPF est de plus en plus sollicité. Beaucoup ont compris tout l'intérêt d'un Établissement Public dont le conseil de terrain, se veut - et doit - rester neutre au service et à l'écoute des porteurs individuels ou collectifs, de projets forestiers.

Guy de COURVILLE
Président du CRPF Bretagne - Pays de la Loire



Sommaire

- **Éditorial**
- **Objectif 1 - Améliorer la gestion durable des forêts pour mobiliser davantage de bois..... 2**
- **Objectif 2 - Conduire le changement par l'innovation, le transfert des connaissances et le partenariat 4**
- **La vie du CRPF en 2021 8**

OBJECTIF 1 - AMÉLIORER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS POUR MOBILISER D'AVANTAGE DE BOIS

■ DÉVELOPPER les Documents de Gestion Durable

→ Quelques statistiques pour 2021

Les documents de gestion durable sont :

- le **Plan Simple de Gestion (PSG)**, obligatoire pour les forêts privées de plus de 25 ha, volontaire pour les forêts dont la surface est comprise entre 10 et 25 ha,
- le **Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)** qui concerne tous les autres cas.

Au cours de l'année 2021, le CRPF a :

- **agréé 172 PSG** couvrant une surface de **14 554 ha**, dont 2 641 ha au titre de l'article L 122-7 du Code forestier qui intègre les réglementations visant les monuments historiques, les sites classés et Natura 2000,
- **enregistré 292 adhésions au CBPS +** (avec programme de coupes et travaux) pour une surface de **1 813 ha**.



Instruction d'un PSG sur le terrain par un technicien du CRPF

Évolution du nombre et de la surface de forêts privées dotées d'un document de gestion durable

Type de document de gestion durable	2020		2021		Evolution	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Plan Simple de Gestion obligatoire	2 000	214 299	2 018	216 164	+ 0,9 %	+ 0,9 %
Plan Simple de Gestion volontaire	792	13 862	845	14 582	+ 6,7 %	+ 5,2 %
Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles	2 639	17 973	2 647	17 674	+ 0,3 %	- 1,7 %

Entre 2020 et 2021, la surface de forêts dotées d'un document de gestion durable a **augmenté de 2 286 ha**.

46 visites de PSG en cours d'application ont été réalisées par les techniciens de secteur pour une surface de 3 447 ha. Ces visites donnent lieu à un compte rendu écrit envoyé au propriétaire, comportant le cas échéant des propositions d'aménagement du programme de gestion.

→ Maintien du Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+)

Créé en 2001 par la Loi d'Orientation sur la Forêt, le **Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles**, permet aux propriétaires de bois de moins de 25 ha de présenter une garantie de gestion durable. La loi du 13 octobre 2014 avait prévu la suppression de ce document à compter du 1^{er} janvier 2022.

La **loi Climat et Résilience**, votée en 2021, a finalement annulé la disparition du CBPS. Il sera donc toujours possible pour les propriétaires forestiers, au-delà du 31 décembre 2021, d'adhérer à cette garantie de gestion durable, à la condition de soumettre à l'approbation du CRPF un programme de coupes et travaux sur 10 ans.

■ RÉVISER les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicoles (SRGS)

Les **travaux de rédaction et d'harmonisation des deux SRGS** (l'un pour la Bretagne, l'autre pour les Pays de la Loire) se sont poursuivis tout au long de l'année, tout en veillant à conserver certaines spécificités régionales. Conjointement, **les deux Annexes Vertes Natura 2000 ont également été révisées** à la marge. Sur la base de versions « projets » relativement abouties, des consultations de l'ensemble des parties prenantes ont été organisées au printemps. Ces échanges constructifs ont permis d'amender et d'améliorer les documents.

En parallèle, et avec l'appui d'un bureau d'études, les **évaluations environnementales ont été réalisées et transmises pour avis à l'Autorité environnementale en décembre**.

Les projets de SRGS devraient faire l'objet d'une délibération formelle du CRPF en avril 2022, avant transmission aux Préfets de région. Ces derniers consulteront notamment les Commissions Régionales de la Forêt et du Bois qui ont été régulièrement informées de l'avancée des travaux en 2021.

■ REGROUPER la gestion au niveau des massifs en faveur de la mobilisation

➔ Animation territoriale

► Stratégies Locales de Développement Forestier et opérations groupées :

Chartes Forestières de Territoire

La région des Pays de la Loire soutient activement la mise en place de **Chartes Forestières de Territoires (CFT)**, en abondant l'aide européenne du FEADER d'une part et en soutenant le CRPF pour mobiliser les territoires d'autre part. En 2021, le Pays de Pouzauges (85), l'Orée de Bercé Belinois (72) et Vendée Cœur Océan (85) sont en phase d'animation, tandis que CAP Atlantique (44), Sud Retz Atlantique (44), Erdre et Gesvres (44) et le Saumurois (49) sont en phase d'élaboration de leur programme d'actions. D'autres territoires suivront bientôt.

Exploitations éclaircies groupées

En 2021, le CRPF a poursuivi l'accompagnement des chantiers d'exploitation groupés lancés les années antérieures. Ainsi, le chantier suivi dans le cadre de la charte forestière du Bercé Belinois (72) s'est achevé, rassemblant 40 propriétaires et permettant de mobiliser 9 000 stères sur 100 ha. En Ille-et-Vilaine, 3 chantiers d'éclaircie ont également abouti cette année, en partenariat avec Fransylva.



Mesure du diamètre de Pin maritime au compas forestier

Chantiers de reboisement groupés



Reboisement - Saint-Martin-sur-Oust (56)

Le CRPF a accompagné la mise en place d'une ASL sur la commune de Saint-Martin-sur-Oust (56), regroupant 15 propriétaires de pinède à reconstituer. Ainsi 14 ha ont pu être reboisés, en permettant aux propriétaires de bénéficier des aides du dispositif Breizh Forêt Bois, accessibles uniquement aux projets de plus de 3 ha.

► Action en faveur du renouvellement des peupleraies

Pour faire face au non renouvellement des peupleraies, l'action « du peuplier pour l'avenir » a permis en 2021 d'accompagner financièrement **22 projets totalisant 66**

hectares sur le département de Maine-et-Loire.

Un dispositif d'aide similaire porté par la Région des Pays de la Loire a été étendu sur l'ensemble de son territoire. Pour accompagner le déploiement de ce dispositif, le CRPF a réalisé des diagnostics stationnels sur plus de 120 hectares.



Jeune peupleraie

► Diagnostics Plan de relance et appui aux collectivités en Pays de Loire

Le programme « Forêt, Bois, Construction et Territoires » financé par la Région des Pays de la Loire a pour objectif de dynamiser la filière bois et de pérenniser la ressource. La première année d'animation s'est concertée sur la mise en place de diagnostics préalables au renouvellement forestier, axés sur l'adaptation des essences aux stations et au climat via l'utilisation de BioClimSol. **960 ha ont été diagnostiqués** en vue d'un projet de renouvellement ou de boisement.

BIOCLIM SOL



Utilisation de l'application Bioclimsol sur tablette

➔ Groupements d'Intérêt Économique, Environnemental et Forestier (GIEEF)

En 2021, le CRPF a agréé **4 PSG concertés** en vue de leur labellisation GIEEF pour une surface totale de **2 164 ha**. **3 GIEEF ont été officiellement reconnus pour 1 429 ha**. Les gestionnaires ont compris l'intérêt de ces regroupements puisque 5 dossiers de demande d'aide à la rédaction d'un PSG concerté préalable à la création d'un GIEEF ont été déposés auprès des DRAAF en 2021 (1 en Bretagne, 4 en Pays de la Loire). Ce sont ainsi près de **3 000 hectares de projets de regroupement de gestion** qui vont s'ajouter aux 7 925 hectares labellisés à fin 2020 dans nos régions.

OBJECTIF 2 - CONDUIRE LE CHANGEMENT PAR L'INNOVATION LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET LE PARTENARIAT

■ RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

→ Études

► Étude Chêne rouge en Bretagne finalisée

Cette étude, désormais achevée, analyse finement la sylviculture, la croissance et la production des futaies bretonnes de Chêne rouge. Sur la base de **12 placettes permanentes** suivies dans le cadre du Référentiel Forestier Régional en Bretagne, complétées par des mesures de **47 placettes temporaires**, elle propose 3 itinéraires sylvicoles types adaptés à différents contextes.



Peuplement de Chênes rouges après éclaircie (22)

► Bilan des essais forestiers consacrés aux Chênes européens en Bretagne

Cette synthèse complète le bilan des tests d'essences et provenances de Chênes réalisés sur 8 années de végétation sur 3 sites bretons. Elle rappelle les caractéristiques, exigences et usages de 6 Chênes européens présents naturellement ou introduits en Bretagne. Elle permet de tirer des constats d'autres essais du **Référentiel Forestier Régional** consacrés aux plantations de chênes (croissance juvénile, sylviculture appliquée...). Des données dendrométriques prises en 2020 dans 21 plantations ou semis complètent l'analyse.

► Bilan du suivi de 8 chantiers Breizh Forêt Bois

Depuis 2015, 8 chantiers de boisement ou reboisement, financés en partie par le dispositif Breizh Forêt Bois, sont suivis par le CRPF. Ce bilan fait notamment le point sur les aspects économiques, les schémas d'implantation, la croissance et l'état sanitaire des plantations.



► Inventaire par placettes permanentes en forêt de Vibraye

Le réseau de **200 placettes permanentes** de la Forêt de Vibraye (Sarthe) a été parcouru en 2021 avec un nouveau protocole, permettant la prise en compte de nouvelles données. Ainsi, les données dendrométriques classiques ont été complétées par des informations sur la régénération, la pression du gibier, la présence de bois mort au sol et le dépérissement. Ces résultats serviront de support pour un FOGFOR consacré aux techniques d'inventaires en forêt.

→ Equilibre Forêt Gibier

► Formations à la méthode Brossier-Pallu et plateforme de télésignalement des dégâts

Grâce à un co-financement des ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement, le CRPF a poursuivi le déploiement au niveau national de la démarche « Brossier-Pallu », au travers de porters à connaissance et de formations. Cette démarche permet, par la mise en œuvre du « Guide pratique de l'équilibre Forêt-Gibier » et par la constitution de formations communes « chasseurs-forestiers » locales, de nouer un dialogue constructif et d'engager des actions de restauration ou de maintien de l'équilibre forêt-gibier. **Pour retrouver la démarche :** www.equilibre-foret-gibier.fr



Faon de chevreuil caché dans la végétation.

En complément, l'interprofession France Bois Forêt a permis à 6 partenaires (Fransylva, CNPF, EFF, UCFF, COFOR et ONF) de **créer et lancer une plateforme nationale de télésignalement des dégâts de gibier et de mise en visibilité des peuplements sensibles** : <https://plateforme-nationale-foret-gibier.cartogip.fr/index.php/carto>. L'objectif est d'identifier les secteurs « sensibles » et de les porter à la connaissance des chasseurs et de leurs représentants pour une meilleure prise en compte et une adaptation des pratiques.

➔ Diffusion de l'innovation technique

► Guide du populteur breton

Le 27 mai 2021, les principaux acteurs du territoire et de la filière forêt - bois bretonne se sont rencontrés sur le terrain pour (re)découvrir les atouts de la populteur et les perspectives de cette activité importante pour nos territoires ruraux. A cette occasion, le « Guide du populteur breton », rédigé en 2019 par le CRPF, a été largement promu et diffusé (<https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/guide-du-populteur-breton/n:3800>).

■ INFORMATION - VULGARISATION - FORMATION AU BÉNÉFICE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

➔ Relations avec les groupes de progrès

Les CETEF sont des **associations départementales de propriétaires forestiers dédiées à l'expérimentation et au développement sylvicole**. 7 des 8 CETEF en Bretagne - Pays de la Loire disposent d'une convention de partenariat technique en cours avec le CRPF et ont adhéré à la charte nationale des groupes de progrès sylvicoles.

En 2021, le CRPF a animé ou co-animé 15 réunions pour 238 participants auprès de ces structures.

➔ Réunions de vulgarisation

Chaque année, le CRPF élabore un **programme annuel d'une vingtaine de réunions forestières**, gratuites, qui visent à informer un large public de sylviculteurs sur la gestion durable des forêts. Elles permettent aux propriétaires forestiers de se rencontrer, d'échanger des idées et de mieux connaître les acteurs de la filière forêt-bois.



Réunion "Sylviculture du Douglas" - LE ROC SAINT ANDRÉ (56)

En 2021, le CRPF Bretagne - Pays de la Loire a organisé et animé 32 réunions de vulgarisation (sur les 37 prévues initialement) auxquelles ont participé 792 propriétaires forestiers (dont 179 nouveaux).

➔ Formation des propriétaires forestiers (FOGEFOR)

L'année 2021 a encore été perturbée par la crise sanitaire avec l'impossibilité de regrouper les propriétaires en salle sur une partie de l'année. 2021 a donc été consacrée à la **finalisation des cycles 2020 non clôturés**. Certains

► Elaboration des fiches techniques Douglas et Pin maritime

Le CRPF a édité 4 fiches techniques consacrées à la sylviculture du Douglas et du Pin maritime en Bretagne. Pour chaque essence, une fiche est consacrée aux techniques de régénération et une autre aux schémas de gestion sylvicole jusqu'à la récolte. Elles sont téléchargeables en version numérique à l'adresse suivante : <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/fiches-techniques/n:926>

cycles de formation de base à la gestion forestière et cycles thématiques prévus pour 2021 ont dû être annulés. Seul le cycle FOGEFOR PSG des Pays de la Loire a été maintenu et réalisé par visioconférence, afin de permettre aux propriétaires de ne pas être retardés dans la rédaction de leur document. Le cycle de base 2021-2022 en Bretagne a pu être lancé.

En 2021, le CRPF a organisé et animé 6 cycles FOGEFOR totalisant 14 jours de formations pour 107 stagiaires inscrits.

➔ Appui technique individuel

Les techniciens CRPF réalisent ponctuellement des **visites-conseil** à l'exclusion de tout acte relevant du secteur marchand chez les propriétaires forestiers possédant ou s'engageant à établir un document de gestion durable.

Traduction économique de l'appui technique individuel en Bretagne

Cette action bénéficie du soutien financier de la Région Bretagne et des départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine.



Les conseils personnalisés auprès des sylviculteurs bretons ont porté sur :

- 1 450 ha de forêt à entretenir et améliorer, contribuant à mobiliser plus de 42 900 m³ de bois d'éclaircie,
- 615 ha à boiser ou reboiser,
- 287 ha de coupe rase générant 63 000 m³ de bois récoltés.

Ce sont autant de travaux et de coupes orientés vers les professionnels de la filière.

836 propriétaires dont 555 nouveaux ont bénéficié d'une visite-conseil pour une surface cumulée de 5 462 ha de forêt.

➔ Réseau de placettes d'essai et de démonstration

Le réseau de placettes du CRPF Bretagne - Pays de la Loire comporte **221 références mesurées**, dont 141 dispositifs sont suivis dans le cadre du Référentiel Forestier Régional (RFR) breton. Ce dernier est un réseau de parcelles d'essai et de démonstration piloté par le CRPF, auquel collaborent l'ONF, les CETEF et les Chambres d'Agriculture avec le soutien financier de l'État et de la Région. Les thématiques développées actuellement concernent **l'adaptation des forêts au changement climatique et les nouvelles techniques de renouvellement des peuplements forestiers**. Les résultats acquis grâce au RFR breton sont régulièrement valorisés par la production de synthèses, de bilans et de fiches techniques (voir page 4 et 5).

➔ Les outils de communication

► Le site internet

(<https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr>)

Le site internet du CRPF Bretagne - Pays de la Loire propose une large offre documentaire à consulter ou télécharger :

- programmes de formation ;
- documentation technique, études ;
- formulaires divers (plan guide PSG, demandes de coupe...);
- informations pratiques (organigramme du CRPF, liste des professionnels forestiers...).

L'augmentation de fréquentation observée en 2020 s'est poursuivie en 2021, avec **34 767 connexions enregistrées pour 22 040 visiteurs**.

Ce site prendra une nouvelle apparence en 2022 et les équipes ont travaillé dès 2021 à cette migration.

► Les bulletins régionaux et la lettre électronique

Grâce à ces 2 médias complémentaires en termes de contenu et de périodicité, le CRPF relaie et multiplie l'information forestière auprès des propriétaires forestiers privés, des acteurs de la filière et des élus. La revue « Bois et Forêts de l'Ouest » est un semestriel de 12 pages, **diffusé à plus de 16 000 contacts sur support papier ou numérique**. Tous les numéros de la revue sont téléchargeables sur le site internet du CRPF. En 2021 et pour la première fois, un numéro thématique a été publié (celui de juin consacré au renouvellement forestier).

Moins technique que la revue, la lettre électronique du CRPF, « La Feuille de l'Ouest », est avant tout destinée à relayer l'actualité forestière régionale ou nationale. Elle est **diffusée à 4 600 destinataires**. En 2021, la mise en forme de la Feuille a été entièrement revue et 5 numéros ont été envoyés.



Bois et Forêts de l'Ouest N°8

► Plateforme La Forêt bouge

Le site La Forêt bouge a été maintenu à jour avec la publication des actualités et informations concernant les aides financières en forêt. Fin 2021, **330 comptes propriétaires** sont créés sur les guichets Bretagne et Pays de la Loire et **52 entreprises** sont consultables dans l'annuaire.

➔ Relations avec les partenaires de la filière

► Réunions des gestionnaires

En novembre, le CRPF a organisé à l'adresse des gestionnaires forestiers professionnels bretons et ligériens **une journée d'information / formation** sur la thématique « Forêt et changement climatique » ; 20 d'entre eux y ont participé. Après des présentations en salle le matin, cette journée s'est poursuivie sur le terrain l'après-midi avec une démonstration de l'utilisation de l'outil BioClimSol.

► Journée de démonstration ETF à Paimpont (35)

En partenariat avec l'entreprise GUIMARD Forêt et le consultant Claude BECKER, le CRPF a réuni en octobre une trentaine de professionnels de la filière (entrepreneurs de travaux forestiers, gestionnaires et propriétaires forestiers) à l'occasion d'une **journée de démonstration de trois outils forestiers innovants : le culti-forest, le rouleau oscillant et la débroussailluse écureuil**.



Démonstration du rouleau oscillant

► Contribution dans le cadre des webinaires Fibois Bretagne

Le CRPF a contribué et participé à la série de **4 webinaires** sur les techniques en forêt organisés par l'interprofession FIBOIS Bretagne avec comme thèmes abordés : la préservation des sols, la diversification des itinéraires techniques sylvicoles, la gestion et le suivi des plantations et le dialogue Forêt-Société :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLbHmpCvrn2D7dydvFsPfmIRVdShWYrVZ>

► Tournée en forêt avec le service énergie de la Région Bretagne

Une rencontre en forêt de Chevré, située au Nord-Est de Rennes (35), a été réalisée courant juillet, avec l'équipe du **service Climat - Energie de la Région Bretagne**. Elle a permis de montrer une vision de la forêt autre que purement énergétique.

■ ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

➔ Aménagement du territoire

► Suivi des documents d'urbanisme

L'appui aux collectivités pour l'élaboration des documents d'urbanisme s'est poursuivi en 2021 : **206 dossiers d'urbanisme ont été suivis**. Le CRPF a rendu un avis sur 30 projets de Plan Local d'Urbanisme (PLU(i)) et 2 projets de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

► Fiches sylviculture et urbanisme

Les fiches sylviculture et urbanisme élaborées en 2019 et améliorées en 2020 ont été adoptées au niveau national. Elles sont accessibles à l'adresse suivante : <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/fiches-sylviculture-et-urbanisme/n:3882>.

Le recueil de ces fiches dans un document unique constituant un projet de Charte « Sylviculture et urbanisme » sur le département de la Sarthe sera adopté en 2022.



➔ Intégration et implication dans l'agence bretonne et le comité ligérien de la biodiversité

En 2021, le CRPF a adhéré à la charte de l'Agence ligérienne de la biodiversité portée par la Région Pays de la Loire et l'État ; il y représentera la forêt privée régionale. En parallèle, il a continué à participer régulièrement aux travaux de l'Agence Bretonne de la Biodiversité.

➔ Forêt, biodiversité et environnement

► Animation de sites Natura 2000

En Bretagne, le CRPF a poursuivi l'animation des sites Natura 2000 « Forêt de Paimpont » et « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis et gorges du Daoulas ». Des travaux de **restauration d'une tourbière et d'une lande sèche** ont été menés respectivement en forêt de Paimpont et dans les landes de Liscuis.



Entretien de lande sèche par broyage dans les Landes de Liscuis

► Journées thématiques « biodiversité »

Le CRPF, en animant 5 demi-journées à destination du grand public, a participé à la **promotion de la biodiversité forestière** dans le cadre de l'action « Pays de la Loire Grandeur Nature » pilotée par la Région. Plus de 150 personnes ont suivi ces animations.

► Projet MelliFor

Ce projet, porté par le CRPF en association avec plusieurs structures, a permis d'approfondir la connaissance des relations forêt / pollinisateurs et la rédaction d'une **Charte des bonnes pratiques apicoles et sylvicoles en Pays de la Loire**. Trois rencontres entre apiculteurs et forestiers sur les pratiques forestières favorables aux pollinisateurs et à l'accueil des ruchers en forêt ont été animées.



Ruchers en forêt

► Projets Label Bas Carbone

Dans le cadre de leur démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises), plusieurs entreprises ont fait le choix d'investir dans des projets forestiers. Le Label Bas-Carbone (LBC) est actuellement le seul référentiel reconnu par l'État qui permette de certifier des projets bas-carbone. En 2021, le CRPF a permis la **labellisation de 6 projets, soit 31 hectares boisés, pour un volume de CO₂ séquestré sur 30 ans de 6 951 tonnes**.

➔ Santé des forêts

La surveillance de la santé des forêts en France métropolitaine est assurée par un réseau de professionnels de la forêt issus de différents organismes (ONF, CNPF, DDT(m)...). 8 Correspondants - Observateurs du CRPF Bretagne - Pays de la Loire font partie de ce réseau et participent au **bilan annuel des faits marquants observés dans chaque région** : <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/les-bilans-annuels/n:3857>

■ DES ÉLUS EN ACTION

► Participation aux différentes commissions

Les élus professionnels du CRPF participent à de multiples commissions et instances telles que : Commissions Départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage, sessions de Chambre d'Agriculture, Commissions des Sites, Commissions Régionales de la Forêt et du Bois, réunions des interprofessions, Commissions Plans Simples de Gestion et autres réunions thématiques... Ce travail considérable et cette présence a représenté **plus de 55 jours** sur l'année 2021.

► Nouveau Président du CRPF et bureau

A l'occasion de la session du Conseil de Centre du CRPF du 16 novembre 2021, **M. Guy de COURVILLE a été élu Président**, remplaçant à ce poste M. Antoine d'AMECOURT, démissionnaire. Ce dernier conserve une place au sein du bureau en tant que 1^{er} vice-Président, accompagné de MM. Serge de POIX et Antoine de COUESNONGLE.



Le conseil de Centre du CRPF Bretagne - Pays de la Loire.

► Actions auprès des Parlementaires pour maintenir le CBPS+

Les élus du Centre se sont mobilisés au cours du printemps 2021 afin de **sensibiliser les parlementaires sur le nécessaire maintien du Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles**, un temps menacé de disparition. Ces actions ont contribué à l'inscription dans la loi Climat de dispositions confortant l'existence de ce document au travers du CBPS+ (avec programme d'interventions – voir page 2).

■ MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Départs :

- Armel BERNAY, chargé de mission Forêt, Bois & Territoire Pays de Loire.
- Laura BERTHEL, animatrice Natura 2000 et technicienne de secteur dans le Finistère et l'ouest des Côtes d'Armor.
- Michel COLOMBET, délégué régional Bretagne, développement forestier.
- Jean de FALANDRE, chargé de mission animation CFT Bercé Belinois.
- Jocelyn GAILLARD, technicien de secteur dans le Morbihan.
- Xavier GRENIE, ingénieur en charge des Documents de Gestion Durable et responsable des antennes du Morbihan et du Finistère (départ en retraite).
- Bruno LONGA, technicien de secteur dans la Mayenne et l'ouest de la Sarthe (départ en retraite).

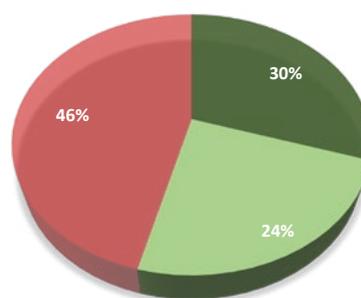
Arrivées :

- Armel BERNAY, chargé de mission Forêt, Bois & Territoire Pays de Loire.
- Chloé CLEMENT, secrétaire basée à Rennes.
- Pauline GIRARD, chargée de mission Forêt, Bois & Territoire Pays de Loire.
- Nicolas LORIQUE, Directeur adjoint.
- Magali SANCHES, secrétaire basée à Saint-Herblain.

■ QUELQUES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Le budget 2021 du CRPF s'établit à 1,8 millions d'euros, dont 83 % de dépenses de personnel. Les ressources financières de l'établissement proviennent d'une dotation l'État (46 %), d'une taxe sur le foncier forestier (30 %) et de ressources externes (Europe, collectivités territoriales...) pour 24 %.

FINANCEMENT DU CRPF BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE



■ Recettes externes ■ Taxe foncier forestier ■ Dotation État

Le CRPF a pu mener de nombreuses actions grâce, notamment, au soutien financier des Régions Bretagne et Pays de la Loire, de l'État et de l'Europe.

